



POUR INFORMATION

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suivi des recommandations du Groupe de Travail sur le financement du CIFOIT et la collaboration entre Genève et Turin sur les programmes de coopération technique

1. Le rapport du groupe de travail a fait l'objet d'une discussion au sein de la commission PFA en novembre 2007 (GB.300/PFA/6/3), et ses recommandations ont été adoptées à la suite de fortes déclarations de soutien. Le présent rapport constitue une brève mise à jour sur l'action menée dans les différents domaines identifiés par le groupe de travail et décrit les processus en cours.
2. Le groupe de travail a proposé que l'OIT et le CIF-OIT prennent des mesures afin d'assurer une collaboration plus étroite, notamment en alignant le travail du CIF-OIT sur le Programme et budget de l'OIT et en s'engageant dans une programmation conjointe. L'OIT devrait allouer une plus grande part de ses ressources extrabudgétaires aux activités de formation confiées au CIF-OIT. En outre, les bailleurs de fonds ont été invités à envisager de financer directement le programme du CIF-OIT. Enfin, les échanges de personnel ont été suggérés en tant que manière de renforcer la collaboration.

Programmation conjointe et alignement plus serré

3. Le CIF-OIT a investi beaucoup de temps et de moyens dans l'intégration de son action avec celle de l'OIT. Un exemple est l'alignement de ses produits et services sur le cadre du Programme et budget pour 2008-09, qui fixe la contribution du CIF-OIT à chaque objectif général et/ou immédiat. Cela a induit des changements au niveau du CIF-OIT, dont les contributions des activités aux objectifs de l'OIT sont désormais suivies.
 4. Parallèlement, la collaboration se renforce entre les unités techniques de Genève et le CIF-OIT sur la transformation des nouvelles connaissances et expertises de l'OIT en produits de formation et services novateurs. Une coopération d'un genre nouveau s'est ainsi
-

installée dans les domaines du développement des compétences, de la migration, de la discrimination et même des « emplois verts ».

5. Un processus similaire est en cours avec les bureaux de terrain de l'OIT, dans lequel le CIF-OIT répond aux priorités régionales. Cela présuppose d'utiliser les fonds de la CTBO réservés au CIF-OIT pour chaque région afin d'attirer des moyens supplémentaires et de soutenir les initiatives régionales de l'OIT ou des objectifs spécifiques des PPTD.
6. Ces efforts sont complétés par l'entrée en fonction en date du 1^{er} août 2008 d'un conseiller principal en matière de coopération entre le CIF-OIT et le Département des partenariats et de la coopération au développement du siège (PARDEV), basé à Genève. Le processus d'alignement devrait se poursuivre. Le CIF-OIT est déjà impliqué dans la préparation des propositions de P&B pour 2010-11 et du cadre stratégique pour la période 2010-2015. L'accent est mis sur l'identification des besoins spécifiques de formation et d'apprentissage des mandants dans les différents domaines d'action de l'OIT, afin de les intégrer dans les objectifs immédiats et communs.

Augmentation des fonds de la coopération technique de l'OIT acheminés vers le CIF-OIT

7. Le groupe de travail a recommandé qu'une part accrue du portefeuille de coopération technique de l'OIT soit acheminée vers le CIF-OIT pour des activités spécifiques de formation et de développement des capacités. Cette proposition a fait l'objet de discussions au sein de la Commission de la coopération technique du Conseil d'administration du BIT en novembre 2007. Les discussions entre PARDEV et le CIF-OIT sont en cours.
8. Premièrement, le CIF-OIT sera systématiquement impliqué dans la conception et la formulation de toutes les propositions de projets de l'OIT, dans le respect des procédures d'appréciation. L'accent sera mis ici sur les propositions établies en vertu des accords de partenariat ou des accords-cadres que l'OIT conclut avec un large éventail de bailleurs de fonds. Dans le cadre du processus d'approbation, PARDEV vérifiera que les objectifs de formation et de développement de capacités ont été spécifiés en collaboration avec le CIF-OIT. Des projets seront également étudiés pour le suivi des principes d'action communs - y compris l'égalité hommes-femmes, le tripartisme et les normes internationales du travail - et pour l'intégration et l'utilisation de l'expertise du Centre de Turin pour toutes les composantes de formation.
9. Bien que l'OIT n'ait pas défini de cadre clair à ce sujet, le but recherché par le CIF-OIT consiste à ce que des objectifs de formation spécifiques soient fixés dans les projets de coopération technique de l'OIT. Ces objectifs seraient liés à des fonds réservés dans les budgets des projets, donnant au CIF-OIT une base pour planifier son travail, par exemple à travers une ligne budgétaire spécifique pour la réalisation des produits de formation. L'autre avantage est que le recours à l'expertise du CIF-OIT pour la conception et la mise en œuvre des activités de formation dans le cadre des projets de coopération technique de l'OIT garantit que les aspects relatifs à la formation et l'apprentissage bénéficieront de la considération nécessaire.

-
- 10.** Avec l'augmentation significative des fonds de la coopération technique disponibles pour les bureaux de terrain de l'OIT (CTBO, CSBO, etc.) et compte tenu de la difficulté de dégager les moyens, le CIF-OIT encourage les bureaux de l'OIT à faire plus régulièrement appel à sa capacité à organiser la formation sur le terrain. Il offre des programmes didactiques dans tous les domaines d'action de l'OIT, généralement en plusieurs langues. C'est là une occasion idéale pour l'acheminement de fonds pour la formation au CIF-OIT, sur la base d'une planification appropriée à moyen terme. Au moment où le présent rapport était rédigé, plusieurs mesures étaient en cours d'application, qui visent à impliquer le Centre dans la réalisation de programmes financés par un CSBO dans certaines régions. Quoiqu'il en soit, la planification des fonds des CSBO était encore à un stade précoce, ce qui empêchait d'évaluer correctement l'efficacité globale de la participation du Centre dans le contexte de la stratégie CSBO.

Contributions volontaires des bailleurs de fonds au CIF-OIT

- 11.** Même s'il est important d'inclure des objectifs de formation dans les grands projets de coopération technique de l'OIT, le CIF-OIT dispose d'une grande marge pour proposer aux donateurs des projets de développement des capacités et de formation en vue d'un financement direct. Une des conditions préalables consiste bien entendu à ce que ces propositions viennent compléter celles des unités et bureaux de l'OIT et contribuent aux PPTD. Plusieurs propositions remplissent cette condition, qui couvrent des domaines tels que l'emploi des jeunes, la RSE et le développement des compétences. Certaines propositions spécifiques à une région (par exemple, pour l'Afrique lusophone, les États arabes et les pays de la CEI) répondent à des demandes des mandants.
- 12.** PARDEV a invité le CIF-OIT aux rencontres avec les bailleurs de fonds avec lesquels l'OIT a conclu des accords de partenariats ou des accords-cadres, mais les résultats en termes de financements supplémentaires pour le CIF-OIT sont jusqu'ici limités. Trois options, qui ne s'excluent pas réciproquement, doivent être envisagées. Le choix dépend de la nature et des termes du partenariat entre l'OIT et le donateur: a) réalisation par le CIF-OIT des aspects de formation et de développement des ressources humaines de grands projets et programmes de l'OIT; b) allocation directe au CIF-OIT de moyens pour la réalisation de programmes de formation, d'apprentissage et de partage de connaissances liés aux grandes priorités thématiques dans le contexte d'accords-cadres; et c) possibilité pour le CIF-OIT de présenter des propositions de projets de formation et d'apprentissage en phase avec les priorités des donateurs et dans le respect des procédures d'approbation internes de l'OIT. Le CIF-OIT, en étroite collaboration avec PARDEV, va donc au-delà des bailleurs de fonds actuels, entretenant des relations structurées avec l'OIT, et présente des propositions spécifiques à d'autres donateurs, dans l'optique de contribuer, par ses programmes, à l'Agenda de l'OIT pour le travail décent. Il s'agit d'un domaine dans lequel il reste du travail à faire.

Échanges de personnel et points focaux

- 13.** Ces derniers mois, on a enregistré une hausse spontanée du nombre d'échanges de personnel entre le CIF-OIT et l'OIT. Actuellement, trois fonctionnaires du Centre sont détachés à Genève, et trois fonctionnaires du siège sont en place à Turin. Le Directeur du

Centre entend encourager cette mobilité, en collaboration avec le Directeur du Département du développement des ressources humaines de l'OIT.

- 14.** Fin 2007, un système de points focaux du CIF-OIT a été mis sur pied dans les bureaux de terrain en Afrique. Ces points focaux sont les contacts privilégiés pour les programmes techniques du Centre qui veulent identifier des possibilités de formation et aider à l'organisation des activités. Ce système fera l'objet d'une évaluation fin 2008, après laquelle il sera éventuellement étendu à d'autres régions. Les secteurs de Genève n'ont pas encore désigné de points focaux, même si on trouve dans chaque département des personnes qui traitent essentiellement avec le CIF-OIT. Une discussion approfondie avec les directeurs exécutifs est prévue à ce sujet.

Formation du personnel de l'OIT

- 15.** Le CIF-OIT a recruté un spécialiste expérimenté de la formation afin d'assurer une utilisation efficace des fonds destinés au développement du personnel. Un programme conjoint de formation à plusieurs facettes a été mis au point avec HRD et les coordonnateurs de la formation. Ce programme prévoit le développement de plateformes d'e-apprentissage et de matériels didactiques, ainsi que la conception et la délivrance de cours de formation pour le personnel. Les sujets couverts englobent l'orientation des nouveaux arrivants, la gestion du cycle de projet, la formation des coordonnateurs de la formation, le tripartisme, les achats publics et la gestion orientée sur les résultats. Les fonds pour le développement du personnel permettront aux fonctionnaires du BIT de participer à ces formations organisées par le CIF-OIT. Un mécanisme interne a également été inventé pour encourager le personnel à participer à des activités de formation régulières ou sur mesure tenues sur le campus ou sur le terrain.

Conclusion

- 16.** Il est manifeste que l'alignement plus serré débouche sur des relations plus structurées et sur une meilleure planification conjointe à moyen terme, même si cela ne s'est pas encore traduit par une augmentation claire du financement du Centre par l'OIT. Cependant, avec l'accumulation de moyens dans le cadre du CSBO et de projets de coopération technique, on peut s'attendre à ce qu'en 2009, les bureaux et départements techniques de l'OIT recourent de plus en plus souvent à la capacité de formation du CIF-OIT. Le défi à relever consiste à transformer cette tendance en une planification, une programmation et une réalisation conjointes à long terme, dans lesquelles les actions de formation et de développement des capacités du CIF-OIT s'insèrent dans l'effort global de rationalisation de l'OIT.

Turin, Septembre 2008.